Ordre de réparation

Accord écrit avant intervention, en deux exemplaires (un pour le client, un pour le garage)

Garage (nom, adresse, téléphone, SIRET)

N° D'ORDRE	DATE D'ENTRÉE	RESTITUTION PRÉVUE	RÉCEPTIONNAIRE

CLIENT

Nom, prénom _____ Téléphone _____

Adresse _____ E-mail _____

VÉHICULE

Immatriculation _____ Kilométrage à l'entrée _____

Marque, modèle, motorisation _____ N° de série (VIN) _____

Date de 1re mise en circulation _____ Niveau de carburant à l'entrée _____

TRAVAUX DEMANDÉS ET ESTIMATION

DÉSIGNATION (SYMPTÔME CONSTATÉ, TRAVAUX À RÉALISER)	QTÉ	MAIN-D'ŒUVRE (H)	ESTIMATION TTC
Coût probable de l'intervention (TTC) — taux horaire main-d'œuvre appliqué : _____ € TTC			

ÉTAT DU VÉHICULE À L'ENTRÉE

Carrosserie (rayures, chocs), intérieur, objets laissés dans le véhicule, voyants allumés…

ACCORDS DU CLIENT

- ☐ J'accepte les pièces issues de l'économie circulaire (pièces de réemploi) quand elles sont proposées.
- ☐ Travaux supplémentaires : m'appeler avant tout dépassement de _____ € TTC.
- ☐ Je souhaite récupérer les pièces remplacées.

Signature du client, précédée de « Bon pour accord »

Signature et cachet du garage

Le kilométrage au compteur figure sur tous les documents (devis, ordre de réparation, facture). Le professionnel permet au client d'opter pour des pièces issues de l'économie circulaire (art. L. 224-67 du code de la consommation), sauf cas prévus à l'art. R. 224-23. Une note est remise pour toute prestation de 25 € TTC et plus. Les prix TTC des prestations et les taux horaires sont affichés à l'entrée et à l'accueil.

Devis

Réparation, entretien ou carrosserie — valable jusqu'à la date indiquée

Garage (nom, adresse, téléphone, SIRET, n° de TVA)

N° DE DEVIS	DATE	VALABLE JUSQU'AU	DEVIS PAYANT : OUI / NON

Client (nom, adresse) _____ Téléphone / e-mail _____

Véhicule (immatriculation, modèle) _____ Kilométrage _____

DÉTAIL DES PRESTATIONS

DÉSIGNATION (PIÈCE OU MAIN-D'ŒUVRE)	QTÉ	PRIX UNITAIRE HT	TVA	TOTAL HT
Total HT				
TVA 20 %				
Total TTC				

CONDITIONS

Délai d'immobilisation prévu, acompte éventuel, modalités de paiement, pièces de réemploi proposées (oui / non, lesquelles), garantie des pièces et de la main-d'œuvre.

ACCEPTATION

- ☐ Bon pour accord : le client accepte le devis et autorise les travaux décrits.
- ☐ Le montant du devis est déduit de la facture finale (si devis payant).

Date et signature du client, précédée de « Bon pour accord »

Signature et cachet du garage

Le devis n'est pas obligatoire en réparation automobile, mais le professionnel ne peut pas le refuser (art. R. 111-3 du code de la consommation). Il peut être facturé si le client en est informé avant. Les prix sont libres. Tout travail non prévu au devis demande l'accord du client. La facture mentionne le kilométrage au compteur (décret 78-993 du 4 octobre 1978, art. 3).